

Devoirs envers Dieu.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION SUR CETTE VÉRITÉ.

L'homme, quel qu'il soit, a des devoirs à remplir envers Dieu.

Ces devoirs sont fondés sur les droits que Dieu a sur nous, comme créateur, comme souverain législateur, comme bienfaiteur.

10.—Nous avons des devoirs à remplir envers Dieu, parce qu'il est notre Créateur. A ce titre, en effet, Dieu est notre Roi suprême et notre Souverain Maître. Quand il dit à son serviteur Moïse : *Je suis le Seigneur*, ce n'est pas là un titre d'emprunt, mais un titre fondé sur la nature même, et sur l'essence des choses. En effet, dit un moraliste, comme Créateur, Dieu a sur nous un domaine absolu un domaine nécessaire, qui fait que nous sommes à lui, avant tout, et pardessus tout. Notre dépendance de Dieu est telle qu'il peut disposer de nous à son gré; il peut, selon son bon plaisir, nous conserver ou nous retirer la santé, les biens, la vie; il peut exiger que nous lui consacrons toutes les affections de notre cœur, toutes les pensées de notre esprit, tous les instants de notre vie, tous les organes de notre corps. Car après tout, qu'y a-t-il en nous qui ne vienne de lui, que nous ne tenions de lui, qui ne soit comme un fruit de son propre fonds, et par conséquent sa propriété? Refuser de servir Dieu, n'est-ce pas sortir du plan général de la création? bouleverser toutes les notions d'ordre et de justice, et consentir à être dans l'ordre des intelligences ce qu'est un monstre dans l'ordre des corps?

Comme Créateur, Dieu n'est pas seulement notre Maître, il est notre Père : *C'est de lui*, dit saint Paul, *que toute paternité prend sa source, au ciel et sur la terre*¹ ! Dans les rapports qu'il établit entre Dieu et nous, Jésus-Christ ne veut pas que nous employions d'autre titre que celui de

¹ Eph. III, 15.